

Contournement fret : l'État collecte les avis, le ministre devra trancher

Transports. La consultation sur le tracé Sud bouclée, la préfecture a reçu les élus locaux et promet de faire remonter leurs positions à Paris.

Le Contournement fret de l'agglomération lyonnaise (CFAL) n'est pas encore sur les rails. Mais le projet continue d'inquiéter dans l'Est Lyonnais où les communes concernées par le tronçon Sud affichent leur farouche hostilité. Le dossier a fait étape en préfecture fin avril : une réunion de restitution des avis recueillis lors de la consultation qui s'est déroulée entre octobre 2014 et janvier 2015. Les services de l'État ont révélé mardi les contours de cette discussion engagée avec les partenaires locaux et les acteurs économiques. Pas de grande surprise. Si le principe d'un contournement semble acté par l'ensemble des parties, c'est bien la question du tracé qui fracture les lignes. Pour les associations et les élus locaux, ce fuseau Sud présenté par SNCF-Réseau (ex-RFF) n'est pas envisageable (lire ci-contre). « Les proportions de tranchées couvertes sont jugées insuffisantes au regard de la nécessité de protéger les populations contre le bruit du trafic ferroviaire et de limiter les coupures du territoire [...] Des préoccupations ont également été exprimées sur la consommation des terres agrico-



les, la protection de la ressource en eau et la prévention des risques », indique-t-on en préfecture. Donc pas l'ombre d'un accord en vue sur le tracé Sud, ni d'ailleurs sur la localisation du nouveau pont sur le Rhône... « Des positions contrastées », reconnaissent les services de l'État qui vont finaliser une synthèse de la consultation.

Document qui sera ensuite adressé au secrétaire d'État chargé des Transports. « Le préfet Xavier Inglebert s'est engagé à rendre cette synthèse publique et en a précisé le sens : éclairer au mieux le ministre pour les décisions qui devront être prises par la suite », ajoutent les services de l'État. ■

M. T.

« Une présentation édulcorée »

Gilles Renevier, président de Fracture
« Lors de la réunion dirigée par le préfet Xavier Inglebert, le 29 avril, on n'a jamais vraiment su qui parlait : si les propos étaient une déduction des interlocuteurs suite à la consultation... Ou si les organismes représentés (préfet, DREAL, RFF, SNCF) donnaient leur avis. La présentation des avis était édulcorée », estime Gilles Renevier, président de Fracture (association de riverains opposée au fuseau Plaine d'Heyrieux-Sibelin Nord). « Réaliser un contournement fret et voyageurs est antinomique. C'est l'un des points qui ressort. RFF doit revoir ses priorités. L'option Nord a été choisie pour Sibelin. Or, les Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) n'ont pas été établis. On a exigé qu'il n'y ait pas d'enquête publique avant la prescription des PPRT ». « Le passage au-dessus de l'A46 à Corbas poserait un problème législatif en raison des captages des eaux. Se pose aussi la question de la protection des nappes phréatiques à Saint-Pierre-de-Chandieu. Le raccordement, à Grenay, des CFAL Nord, Sud, de la ligne Lyon-Grenoble et de la future ligne Lyon-Turin doit être réétudié à cause de problèmes techniques ».

S.M.-T

Repères

Les tronçons du CFAL

La partie Nord située entre Leyment (Ain) et Saint-Pierre-de-Chandieu est déclarée d'utilité publique depuis 2012. Le fuseau Sud en est au stade des études préliminaires et d'avant-projet.